

L'Hebdo indépendant

**Bulletin n° 646
du 28 septembre 2017**

par Robert del PICCHIA,

*Sénateur
des Français établis
hors de France*

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Ont voté ! Voici les résultats des élections sénatoriales qui concernaient 6 des 12 sièges des Sénateurs des Français établis hors de France.

Nombre de listes en présence..... 10
Nombre d'électeurs inscrits..... 533
Nombre d'abstentions..... 9
Nombre de votants..... 524
Nombre de bulletins blancs..... 1
Nombre de bulletins nuls..... 2
Nombre de suffrages exprimés... 521

Ont été (ré-)élus (dans l'ordre de dépôt des listes) :

- **Ronan LE GLEUT**, liste « Agir ensemble pour les Français de l'étranger » avec 58 voix.
- **Jean-Pierre BANSARD** et **Evelyne RENAUD-GARABEDIAN**, liste « Bansard 2017 : La voix des Français de l'étranger » avec 132 voix.
- **Hélène CONWAY-MOURET** et **Jean-Yves LECONTE**, liste « Français du Monde, la gauche unie écologiste et solidaire », avec 132 voix.
- **Joëlle GARRIAUD-MAYLAM**, liste « Union pour les Français de l'étranger », avec 84 voix.

27^e session plénière. Assemblée des Français de l'étranger. L'ordre du jour est disponible sur le site de l'AFE : <http://www.assemblee-afe.fr/27e-session-pleniere-de-l-afe-ordre-du-jour.html>

Les commissions se réuniront les mardi et mercredi. À noter : le mercredi 4 octobre, le Grand Prix du rayonnement français à l'étranger à 19h30 au Quai. La séance des questions orales et d'actualité est organisée en séance publique, le jeudi 5 octobre à 11h30. Le Secrétaire d'État, Jean-Baptiste LEMOYNE, interviendra le vendredi 6 octobre à 10h. Le président de la République, Emmanuel MACRON, avait annoncé lors de son discours à la Conférence des Ambassadeurs, qu'il se rendrait devant l'Assemblée des Français de l'étranger. Les modalités de cette visite, la première d'un Président, ne sont pas encore connues.

Rapport 2017 du Gouvernement sur la situation des Français établis hors de France.

Télécharger le rapport en cliquant sur ce lien : http://www.assemblee-afe.fr/IMG/pdf/rapport_2017.pdf

Il s'articule autour du plan suivant : Introduction : Évolution de la population française à l'étranger -

- I. L'enseignement français à l'étranger - page 14
- II. La protection sociale et l'action sociale - page 28
- III. La sécurité des Français établis hors de France - page 44
- IV. Le soutien aux entreprises françaises à l'étranger et à la mobilité - page 57
- V. La coopération internationale - page 76
- VI. L'administration des Français établis hors de France - page 108

MONDE

L'escalade. Le président des États-Unis a « *déclaré la guerre* » à la Corée du Nord, a déclaré le chef de la diplomatie nord-coréenne, RI Yong-ho en menaçant directement l'armée américaine : « *Nous avons tous les droits pour prendre des contre-mesures, y compris le droit d'abattre des bombardiers stratégiques, même s'ils ne se trouvent pas encore dans l'espace aérien de notre pays.* » « *TRUMP a affirmé que nos dirigeants n'allaient plus être au pouvoir pour longtemps* », s'est insurgé RI Yong-ho. « *La question de savoir qui ne restera pas là longtemps va trouver une réponse* », a-t-il menacé. La Maison Blanche a vivement rejeté ces accusations, les qualifiant d'« *absurdes* ». Auparavant, des bombardiers américains avaient volé près des côtes nord-coréennes pour envoyer un « *message clair* » au dirigeant nord-coréen, selon le Pentagone. Le président américain avait également annoncé un nouveau décret migratoire interdisant d'entrée, entre autres, les citoyens nord-coréens (qui ne peuvent de toute façon pas s'y rendre).

Appels au calme. « *Quand vous avez une aggravation de la tension, de la rhétorique, alors vous avez un risque d'erreur* » qui peut conduire « *à de mauvaises compréhensions* », a réagi le porte-parole de l'ONU, Stéphane DUJARRIC : « *La seule solution est une solution politique.* » La Corée du Sud a réclamé aux États-Unis d'« *éviter l'escalade* » face aux futures probables « *provocations* » de Pyongyang.

Abrogation d'Obamacare ? Plus tard... La majorité républicaine du Sénat américain a renoncé à voter sur un projet d'abrogation partielle de la loi sur la couverture maladie de Barack OBAMA, faute d'accord sur ce qui doit le remplacer. Mais Donald TRUMP a rebondi et a annoncé une réforme fiscale « *révolutionnaire* », composée d'une forte réduction de l'impôt sur les sociétés, et autres mesures « *pro-croissance, pro-emplois, pro-familles, pro-Américains* ». Le débat au Congrès s'annonce difficile.

Sweet home Alabama ? Les électeurs républicains ont rejeté le candidat derrière lequel s'était largement investi Donald TRUMP, le sénateur sortant Luther STRANGE. Ils ont préféré un magistrat chrétien conservateur, Roy MOORE.

Les Kurdes d'Irak ont voté pour le « oui ». Plus de 92% des votants. Cela ne signifie pourtant pas une proclamation d'indépendance de la région. [Interprété comme une provocation](#) par le gouvernement irakien qui n'entend pas être amputé de sa région Nord, ce scrutin gêne également la Turquie.

Élections anticipées au Japon. Annonce du Premier ministre. Elles auront lieu le 22 octobre. SHINZO Abe chercherait à profiter d'un regain de popularité grâce à sa position ferme face à la menace nord-coréenne. La gouverneur de Tokyo, [YURIKO Koike](#), qui vient d'annoncer la création d'un nouveau parti, Kibo no To (Parti de l'espoir), pourrait lui faire de l'ombre...

Armes chimiques : l'impatience de POUTINE. Le président russe a annoncé que son pays allait [détruire ses dernières réserves d'armes chimiques](#) et accusé les États-Unis, qui se sont fixé pour objectif d'y parvenir en 2023, de ne pas remplir leurs obligations dans ce domaine. La Russie et les États-Unis faisaient partie des signataires de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques entrée en vigueur en 1997, par laquelle ils s'étaient engagés à détruire leurs stocks avant avril 2012, avant d'exiger plus de temps.

La Palestine devient membre d'Interpol. Réunie à Pékin, l'Assemblée générale de l'organisation internationale de coopération policière, Interpol, a accepté comme nouveaux membres les Îles Salomon et la Palestine, malgré l'opposition d'Israël. État observateur de l'ONU depuis 2012, mais n'en ayant pas le statut de membre, la Palestine est membre du Comité international olympique depuis 1995, membre de l'Unesco depuis 2011 et de la Cour pénale internationale depuis 2015. Pour le Président israélien, Reuven RIVLIN, il s'agit d'« *une décision purement politique* », « *très triste* ».

EUROPE

MACRON s'enflamme à la Sorbonne. Dans un discours de plus d'une heure et demie, le président français a affirmé que l'Europe n'avait « *pas le choix* » si elle voulait exister face à la Chine ou aux États-Unis, mais aussi résister à « *l'obscurantisme* » des partis nationalistes. Ce discours était le troisième de M. MACRON sur l'Europe depuis son élection en mai. Emmanuel MACRON s'est dit persuadé que Paris et Berlin resteraient le moteur de l'Europe et a proposé de donner une « *impulsion franco-allemande* », consistant à « *intégrer totalement* » d'ici 2024 les marchés des deux pays en « *appliquant les mêmes règles à nos entreprises, du droit des affaires au droit des faillites* ». Au-delà, le Président de la République, qui affirme ne « *pas avoir la zone euro honteuse* », assume vouloir une Europe « *à plusieurs vitesses* », ce qui est déjà le cas. Il imagine même, dans une telle Europe diverse, que « *le Royaume-Uni puisse trouver sa place* » malgré le Brexit. Affirmant à plusieurs reprises que c'était « *le bon moment* » pour « *être ambitieux* », il a énuméré une vingtaine de propositions concrètes, allant d'une Europe de la défense à la convergence fiscale et sociale, l'extension du programme Erasmus au-delà du monde étudiant ou encore la mise en place de listes transnationales pour désigner la moitié du Parlement européen lors des élections de 2019.

Les réactions. MERKEL salue le discours, en rappelant qu'il faudra en discuter en détails. « *Ce discours est énorme* », pour Daniel COHN-BENDIT. « *Il bouleverse complètement la pensée européenne, ou en tout cas il la redynamise. Welcome !* ». Pour Pierre MOSCOVICI, « *Ça faisait longtemps qu'on attendait, au niveau du chef de l'État, au plus haut niveau, une parole inspirée, une parole inspirante et une parole ambitieuse.* » Jean-Claude JUNKER a salué le « *discours très européen* » et l'a remercié pour son « *soutien au travail des institutions* » de l'UE.

Le CDU, parti chrétien-démocrate dirigé par Angela MERKEL, a remporté, avec son allié bavarois CSU, les élections législatives avec 32,9% des voix. Il s'agit néanmoins du [plus faible score obtenu aux législatives](#) par le parti depuis l'arrivée au pouvoir de la chancelière en 2005. Le parti social-démocrate SPD avec lequel la chancelière a dirigé à deux reprises (2005-2009, puis 2013-2017) a réuni 20,5 % des voix. Il a cependant affirmé qu'il ne voulait plus faire partie du gouvernement. Le parti anti-immigration et eurosceptique, *Alternative für Deutschland* (AfD) a obtenu 12,6% des voix et 94 sièges (sur 709) Pour être à nouveau élue chancelière par les députés allemands, à l'issue de la présentation de son gouvernement au Bundestag, et accomplir un 4^e mandat, Angela MERKEL aura besoin de former une nouvelle coalition.

Wolfgang SCHÄUBLE quitte le ministère des Finances. Il se porte candidat à la présidence du Bundestag, l'Assemblée parlementaire de la République fédérale d'Allemagne. Ce fidèle de la chancelière, qu'il accompagne depuis 8 ans même s'ils n'étaient pas toujours d'accord, faisait l'objet de pressions amicales : les Libéraux n'ont pas fait mystère de leur ambition de s'occuper des Finances. Il facilite donc la tâche d'Angela MERKEL dans sa construction d'une coalition.

Départs à l'AfD. La coprésidente du parti, Frauke PETRY, a annoncé son retrait du parti, après avoir déclaré qu'elle ne siégerait pas au sein de son groupe parlementaire au Bundestag, en raison des positions trop radicales de certains de ses membres. Elle a estimé que l'AfD employait une « *rhétorique qui n'est pas constructive pour les électeurs modérés* » et n'était pas en mesure « *d'exercer rapidement des responsabilités gouvernementales* » comme il en avait l'ambition. Au moins trois responsables du parti ont décidé de la suivre, dont son mari Marcus PRETZELL, président du groupe AfD au Parlement régional de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Le discours florentin de MAY. La Première ministre britannique a plaidé pour un « *Brexit soft* » comprenant une période de transition d'environ deux ans - soit jusqu'en 2021 - pendant laquelle les relations liant l'UE au Royaume-Uni resteraient en l'état, afin de pouvoir assurer un divorce « *en douceur et ordonné* ».

POLITIQUE INTÉRIEURE

Le 1^{er} budget. Le gouvernement a présenté le projet de loi de finances pour 2018, prévoyant une réduction des dépenses publiques de 15 milliards d'euros tout en diminuant les impôts de 7 milliards d'euros. C'est « *le budget des promesses tenues* », a assuré le ministre des Comptes publics, Gérard DARMANIN. En ligne de mire, les multiples réformes fiscales mais aussi la réduction du déficit public, que le gouvernement a promis de ramener à 2,6 % du PIB l'an prochain, après 2,9 % en 2017. Cette cible de déficit va « *nous permettre de sortir de la procédure européenne de déficit excessif* », dans laquelle la France se trouve « depuis 2009 », a estimé le ministre de l'économie Bruno Le Maire.

Les « priorités » du gouvernement : le soutien à l'activité et à l'innovation, via des allègements fiscaux, avec l'instauration d'une « flat tax » de 30 % sur les revenus du capital et programme une baisse de l'impôt sur les sociétés de 33 % à 25 % d'ici à 2022. Il réduit par ailleurs le champ de l'impôt sur la fortune (ISF) aux seuls biens immobiliers. La gauche, des ONG et des syndicats critiquent des mesures favorisant les contribuables les plus aisés.

La mission « Action extérieure de l'État ». Les priorités du gouvernement sont définies comme étant : « - *renforcer la sécurité nationale et internationale ; - refonder une « Europe qui protège » ; améliorer la gouvernance mondiale et le règlement des crises internationales ; - poursuivre la modernisation du réseau diplomatique afin d'en accroître l'efficacité* ». S'agissant de cette dernière priorité, elle est définie ainsi : « *Forte de son réseau universel, la France poursuivra son adaptation aux nouvelles réalités mondiales. Le ministère souhaite ainsi atteindre, à terme, la cible de 25 % de ses effectifs affectés dans les grands pays émergents du G20. Le ministère s'inscrira pleinement dans la stratégie internationale numérique pour la France : diffusion de la langue et de la culture françaises par les outils numériques, dématérialisation des procédures consulaires pour nos compatriotes à l'étranger.* »

Les moyens de l'Action : 2,9 milliards d'euros de crédits budgétaires ; 11.905 emplois de l'État ; 6.765 emplois dans les opérateurs ; 8.343 emplois autofinancés dans les réseaux culturel et éducatif. Le programme « Français à l'étranger et affaires consulaires » représente 12% des crédits ; l'organisation du sommet du G7/G8, 0,4% ; « l'Action de la France en Europe et dans le monde » prend 63% des crédits ; la « Diplomatie culturelle et d'influence » représente 25% du budget.

Le gouvernement investit. Le Premier ministre, Édouard PHILIPPE, a annoncé un plan d'investissement de 57 milliards d'euros sur la durée du quinquennat qui faisait partie du programme électoral d'Emmanuel MACRON. Il se répartira entre la transition écologique (20 milliards d'euros), la formation (15 milliards d'euros), l'innovation en vue d'améliorer la compétitivité (13 milliards d'euros) et la transformation numérique de l'État (9 milliards d'euros).

Chers carburants. Le porte-parole du gouvernement, Christophe CASTANER, a déclaré qu'une hausse de 10 % des taxes sur le diesel (qui représentent déjà 60 % du prix de ce carburant) était prévue dans le projet de loi de finances 2018, augmentant le prix au litre de plus de 7 centimes. Il a également annoncé une augmentation des taxes sur l'essence autour de 4 centimes d'euros.

Grèves. Des chauffeurs routiers ont lancé un mouvement de protestation contre la réforme du Code du travail, bloquant plusieurs axes routiers et dépôts pétroliers à travers la France et provoquant une rupture partielle ou totale de carburant dans plus de 300 stations-service. La ministre des Transports, Elisabeth BORNE, recevait ce jeudi les organisations patronales et syndicales de routiers. Les retraités « *ne sont pas des vaches à lait* » et manifestent par ailleurs contre l'annonce de la hausse de la CSG pour ceux qui perçoivent une retraite de plus de 1.200 euros par mois.

Injuste Président ? 68% des Français estiment la politique conduite par l'exécutif est globalement « *conforme aux engagements de campagne d'Emmanuel MACRON* ». Sondage Elabe pour BFMTV. Ils ne sont que 41% à la juger « *efficace pour relancer l'économie* » et seules 31% des personnes jugent la politique engagée « *juste* ».

PARLEMENT

Assemblée nationale

Rappel à l'ordre. C'est la sanction décidée par le bureau du Palais Bourbon, sur recommandation du déontologue, à l'encontre de la députée LREM de la Sarthe, Pascale FONTENEL-PERSONNE, dont l'entreprise de tourisme proposait une prestation payante comprenant une visite de l'Assemblée nationale « *en présence de la députée* ».

Garantir la représentation de l'opposition. Le règlement intérieur de l'Assemblée nationale pourrait être modifié. Les présidents de l'Assemblée et des groupes parlementaires LREM, LR et MoDem ont déposé une proposition de résolution. Rappelons que l'élection au poste de questeur du député « constructif » Thierry SOLERE, grâce aux voix des députés LREM, à la place du candidat LR (principal groupe d'opposition), avait provoqué une crise et le « boycott » des LR qui ne siègent pas au bureau de l'Assemblée. La proposition de résolution pourrait être discutée le 10 octobre. Les LR reviendraient au bureau de l'Assemblée, où 3 vice-présidences lui sont réservées. Le groupe LR pourrait récupérer le poste de questeur en octobre 2018, au prochain renouvellement du bureau.

Sénat

Le nouveau visage de la Haute assemblée. 171 sénateurs ont été élus. Ils ont en moyenne 58 ans, ce qui fait baisser la moyenne d'âge du Sénat dans son intégralité à 60 ans. Presque 30% des sénateurs sont des sénatrices ; c'est moins que l'Assemblée nationale, qui en compte presque 39%. Parmi ceux qui ont été élus, les femmes représentaient 33,3%. Il n'y a pas eu de « dédagisme » : sur les 169 sénateurs sortants, 69 ont été réélus, 29 ont été battus, et 71 ne se représentaient pas.

Qui a gagné ? Le renouvellement a nettement conforté la majorité de droite au Sénat, gagnant environ 25 sièges, soit environ 213 sièges sur 348, dont 159 pour les Républicains (+17 élus) ; 50 pour l'UDI (+8) et 4 non inscrits. Le Parti socialiste reste le 2^e groupe du Sénat, limitant ses pertes (de 86 à 81 sièges). Le groupe La République en Marche compte 28 sénateurs, contre 29 avant le renouvellement. Le groupe RDSE compte 12 membres, contre 16 avant les élections. Les adhésions aux différents groupes ne sont toutefois pas encore finalisées. Le groupe RDSE a vocation à accueillir les sénateurs proches des radicaux siégeant actuellement au sein des groupes LR et UC, mais également d'autres sénateurs nouvellement élus.

Candidat au Plateau. Gérard LARCHER, actuel Président du Sénat, est assuré de se maintenir au Petit Luxembourg, ayant été élu, à l'unanimité, comme le candidat du groupe majoritaire LR. L'élection aura lieu lundi prochain. Il a promis une majorité « *exigeante et positive* » au Palais du Luxembourg, estimant que les grands électeurs ont « *clairement affiché leur volonté de voir exister un contre-pouvoir parlementaire, indispensable à mes yeux au fonctionnement équilibré de la démocratie* ».

Les têtes des groupes. Bruno RETAILLEAU a été réélu à l'unanimité à la présidence du groupe LR. Hervé MARSEILLE a été élu président du groupe centriste, en remplacement de François ZOCETTO, qui ne s'est pas représenté. Jean-Claude REQUIER, a été élu président du groupe RDSE. Didier GUILLAUME a été réélu à la tête du groupe socialiste, devançant l'ancienne ministre Laurence ROSSIGNOL, et Marital BOURQUIN. Il a obtenu 36 voix sur 70, le groupe comptant 80 membres. Le groupe a défini une ligne politique : ni dans l'opposition sénatoriale, ni dans la majorité présidentielle. François PATRIAT a également été réélu président du groupe LREM.

Réactions du gouvernement : le porte-parole, Christophe CASTANER, a déclaré que le Président de la République « *assume* » la possibilité, évoquée à Versailles, de recourir au référendum pour réformer les institutions. « *Je ne sais pas s'il envisage aujourd'hui* » a toutefois tempéré le secrétaire d'État Benjamin GRIVEAUX. « *Ce qui est certain, c'est que si on veut baisser le nombre de parlementaire, on n'est pas obligé de passer par une révision constitutionnelle, on peut passer par la loi. Donc nous verrons ce qui est de l'ordre du faisable* » a ajouté le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances.

ÉCONOMIE & DÉFENSE

Le chômage en hausse en France. En août, 2^e mois consécutif de hausse en France métropolitaine, le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A atteignant son plus haut niveau depuis le mois d'août 2016, selon les chiffres du ministère du travail.

La Sécu moins endettée que prévu. Le déficit de la Sécurité sociale devrait se résorber en 2017, à - 4,4 milliards d'euros, a estimé la Commission des comptes de la Sécurité sociale (CCSS). En juillet, celle-ci prévoyait un déficit total de - 5,5 milliards en 2017.

Le projet ferroviaire Lyon-Turin repart. La « pause » décidée par le président de la République dans les grands chantiers d'infrastructures semble terminée. La France et l'Italie sont « pleinement engagées » pour que la section transfrontalière de la ligne ferroviaire Lyon-Turin soit menée à bien, a déclaré Emmanuel MACRON.

Alstom et Siemens fusionnent. Le français Alstom et l'allemand Siemens vont fusionner « *entre égaux* » leurs activités ferroviaires, une alliance économique pour contrer le géant chinois CRRC, mais aussi politique. Cette alliance va donner naissance à « Siemens Alstom », n° 2 mondial – en volume – pour le matériel ferroviaire roulant et au numéro un pour la signalisation. Néanmoins, le fait que [l'État français n'entre pas dans le capital](#) inquiète.

Après Londres, Uber en difficulté au Québec. Uber a menacé d'arrêter ses activités dans la province canadienne du Québec en raison de nouvelles règles gouvernementales jugées trop restrictives. Les autorités demandent davantage de formation pour les chauffeurs et une meilleure vérification de leurs antécédents judiciaires, explique [Radio Canada](#). La semaine dernière, Londres a suspendu la licence d'Uber en raison de lacunes en matière de sécurité.

Ryanair cafouille encore. La compagnie aérienne a annoncé de nouvelles annulations de vols prévus entre novembre 2017 et mars 2018, qui affecteront près de 400.000 passagers tout en assurant qu'il n'y avait « *désormais plus aucun risque de nouvelles annulations* ».

SANTÉ, SOCIÉTÉ ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Bacheliers sans affectation. 3.729 bacheliers inscrits sur la plateforme Admission post-bac n'ont toujours pas de place dans un établissement d'enseignement supérieur.

Les femmes vont conduire en Arabie saoudite. Le roi Salman a signé un décret l'autorisant. La mesure entrera en vigueur dans dix mois, en juin 2018, après le prochain ramadan, pour laisser le temps aux femmes de passer leur permis...

Ondes gravitationnelles : [enfin détectées en Europe !](#)

Octobre rose : lancement du mois de sensibilisation au cancer du sein. [La Tour Eiffel se pare de rose...](#)

CARNET ET NOMINATION

Jean-François BLAREL, référent déontologue du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Vincent JECHOUX, rejoint la représentation permanente de la France près les NU à New York.

Pauline CARMONA, directrice adjointe d'Asie et d'Océanie au Quai.

L'Hebdo indépendant, tous droits réservés. Responsable de rédaction : Olivia RICHARD, avec la collaboration de Jean-Pierre VILLAESCUSA. La Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour. Les informations contenues dans l'Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. tél : + 33 1 42 34 26 87 ou par mail : r.delpicchia@senat.fr